

AVIS PUBLIC

Grille de tarification 2021
Centre de récupération et de gestion des déchets de La Nouvelle-Beauce (CRGD)
situé au 10, route Boulet à Frampton

La Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce a adopté le 25 novembre 2020, par résolution, les tarifs concernant l'utilisation du CRGD qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021. Ces tarifs sont:

- Déchets solides	117,25 \$/T.M.
- Matériaux secs	117,25 \$/T.M.
- Animaux morts autorisés	2 000 \$/T.M.

Ces prix incluent les redevances imposées par le Gouvernement du Québec édicté par le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.

Des frais de 30 \$ plus taxes seront facturés pour l'utilisation de l'équipement de déglacage et nettoyage de boîtes de type roll-off et des frais de 15 \$ plus taxes pour la pesée de camions.

Les matières acceptées au lieu d'enfouissement technique sont:

Tous les déchets solides répondant à la définition du règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Ces déchets doivent provenir uniquement des MRC de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche avec preuve de provenance.

Date et heure d'ouverture du CRGD:

du lundi au vendredi selon les heures suivantes: de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, veuillez noter que le CRGD sera fermé les jours fériés suivants:

- Vendredi le 1^{er} janvier 2021 (Jour de l'An)
- Lundi le 4 janvier 2021 (Lendemain du Jour de l'An)
- Lundi le 5 avril 2021 (Lundi de Pâques)
- Lundi le 24 mai 2021 (Journée nationale des patriotes)
- Jeudi 24 juin 2021 (St-Jean-Baptiste)
- Lundi le 6 septembre 2021 (Fête du Travail)
- Lundi le 11 octobre 2021 (Action de Grâce)

Donné à Sainte-Marie, ce 25 novembre 2020.



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier